

Compte rendu de la sortie du 8 juillet 2017 dans l'aven de **Baume fromagère** Saint-Pierre-des-Tripiers Causse Méjean

Note de la rédaction : ce compte-rendu a été réalisé suite à la participation de Jean-Yves Bigot à une opération d'injection de traceur organisée par le CDS 48 dans le cadre de l'étude hydrogéologique du Causse Méjean (2017 – 2020) pilotée par le Parc national des Cévennes et le BRGM. Jean-Yves précise : « Ce compte-rendu a pour but de transcrire les impressions de son auteur, visiteur curieux, et ne prétend pas être une expertise archéologique. »

Participants

Jean-Louis Rocher, Eric Boyer, Thierry Bertrand, Prisca Santucci, Geneviève Salor, Christophe Ricard, Danièle Domeyne, Sylvie Vissac, Louis Baret, Laurent Calmels & Jean-Yves Bigot.

Le traçage

Quelques spéléologues de l'Aveyron et de Lozère se sont donnés rendez-vous près du Mont Buisson (Saint-Pierre-les-Tripiers, Lozère) pour colorer l'aven de Baume fromagère. En effet, un programme de multi-traçages est en cours par le Parc National des Cévennes et le BRGM.

Aujourd'hui, l'objectif est de verser au fond de l'aven 500 g de sulforhodamine déjà diluée dans un bidon de 5 l. Toutefois, nous savons que les difficultés techniques commencent dès -80 m où une série d'étroitures et de méandres peu commodes défendent l'accès à la partie profonde de l'aven. Comme on pouvait s'y attendre, une partie des troupes a été mise en déroute. Christophe abandonne la partie devant une étroiture sévère à -80 m, puis c'est au tour de Danièle et de Jean-Yves dix mètres plus bas. Sylvie capitule dans le méandre des Gours, suivie par Laurent qui déclare forfait au sommet d'un puits trop exigü (P24 à la cote -100 m env.). Enfin, Louis fait demi-tour après le méandre des Hostilités vers -130 m environ. Les cinq autres encore en lice (Caillou, Eric, Thierry, Prisca et Geneviève) atteignent la cote -190, lieu de l'injection, où le ruisseau présente un débit faible mais suffisant (**fig. 1**). Lors du repli vers la surface, les candidats éliminés ont tout le temps de bien négocier les oppressantes étroitures en respirant avant et après (surtout pas pendant) et, bien sûr, d'observer en détail la cavité.

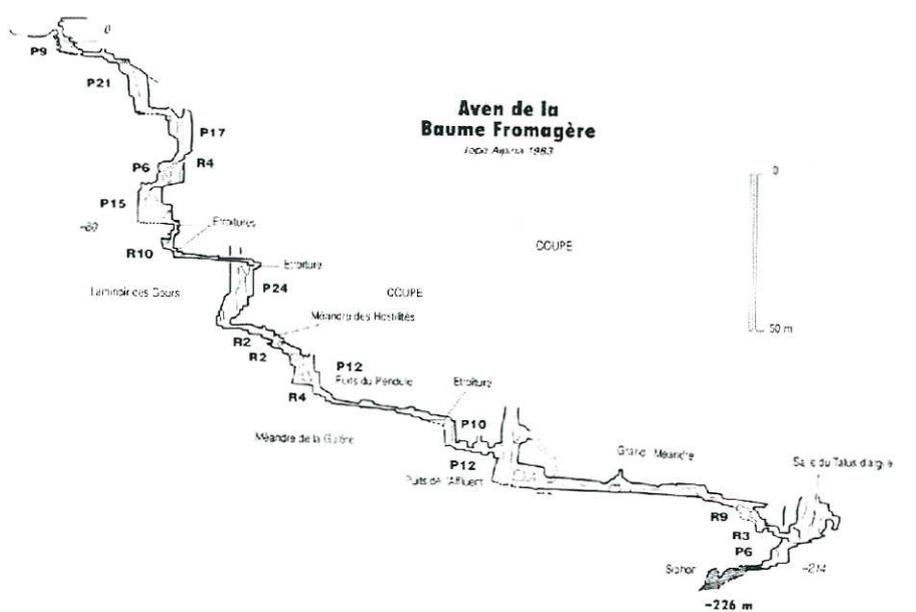


Fig. 1 : Coupe de l'aven de Baume fromagère

Les scories

Des éléments noirs dans le remplissage attirent le regard ; il s'agit de charbons de bois et de fragments de laitier (scories contenant des bulles de gaz) déposés initialement dans un remplissage d'environ un mètre d'épaisseur qui colmatait le fond des puits. Les scories contiennent parfois des charbons de bois ce qui permet de penser qu'ils sont contemporains. Le remplissage contenant les charbons a été érodé par la suite ; ce qui indique qu'il n'est pas actuel : d'âge historique voire plus. En effet, l'aven est une perte qui a enregistré les traces anciennes des activités humaines à la surface du causse Méjean. Là, le karst est dans son rôle : piéger et conserver les sédiments lors de phases érosives. Toutefois, ces sédiments ont été ensuite érodés et vidangés en partie.

Le mur-barrage inférieur

Vers l'entrée, on trouve au sommet du P21 (-15 m environ), un empilement de grosses pierres (mur-barrage inférieur) fermant un méandre sur une hauteur d'environ 3 m.

Il s'agit d'un mur-barrage quasi-vertical qui retient un remplissage argileux dont le sol est plan. L'endroit est peu commode, car il est aujourd'hui surbaissé, ce qui oblige le spéléologue à quelques contorsions. Cette situation est normale puisque le passage n'a pas été aménagé par des spéléologues, mais par des hommes qui ont cherché à créer des bassins destinés à retenir l'eau. Effectivement, on patauge dans un bassin de 15 à 20 cm d'eau totalement artificiel (fig. 2) avant d'atteindre le sommet du P21.



Fig. 2 : Départ équipé du puits (P21) avec, au premier plan, un bassin d'eau retenu par le mur-barrage inférieur.

Le mur-barrage supérieur

Plus haut, un autre mur-barrage a été construit avec de gros éléments, il est situé juste au-dessus du remblai du mur-barrage inférieur. Ce mur est également constitué de gros blocs bien coincés entre les deux parois du méandre. Là aussi, la hauteur du mur-barrage ne facilite pas la progression du spéléologue puisque le sommet de ce mur ne laisse qu'une fenêtre étroite pour passer (fig. 3). Toutefois, ce mur-barrage permet de relever le sol de la grotte et de retenir l'eau qui s'écoule depuis une cheminée toute proche. Toutes ces constructions visent à créer des redans étanches dans lesquels il est possible d'aménager des bassins.

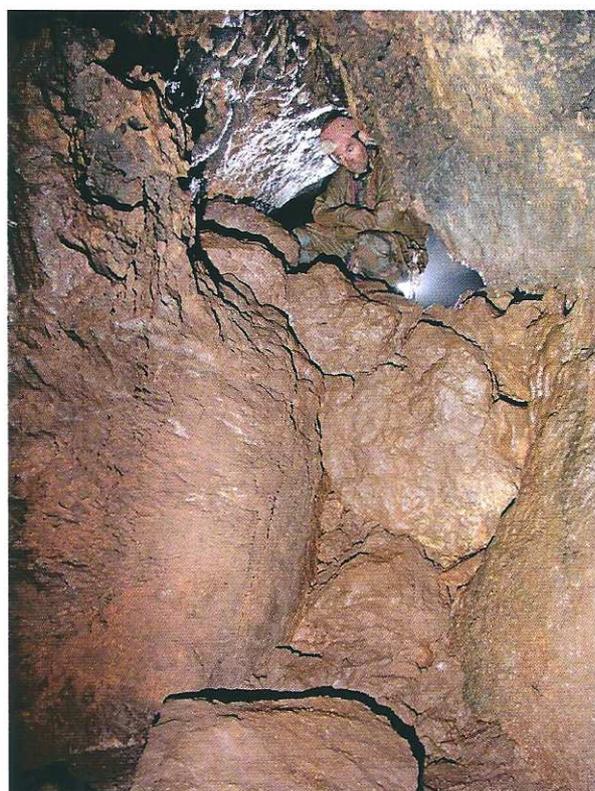


Fig. 3 : Mur-barrage supérieur constitué de gros éléments savamment coincés entre les parois du méandre.

La cheminée d'alimentation

La base d'une cheminée, d'où provient l'eau, est fermée au sol par un mur en partie détruit et constitué d'un alignement de gros blocs (fig. 4 & 5). Un bassin barré par le mur devait occuper le pied de la cheminée.

Ceci porte à trois les aménagements destinés à retenir l'eau qui s'écoule dans la cavité.

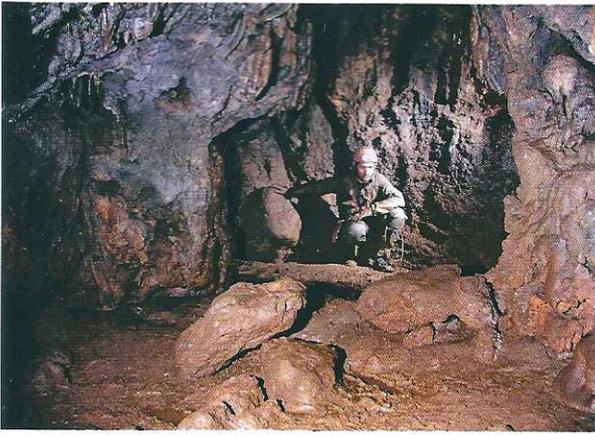


Fig. 4 : Le personnage observe un alignement de grosses pierres fermant la base de la cheminée. On notera la présence d'importantes traces de suie sur les parois de la cavité.

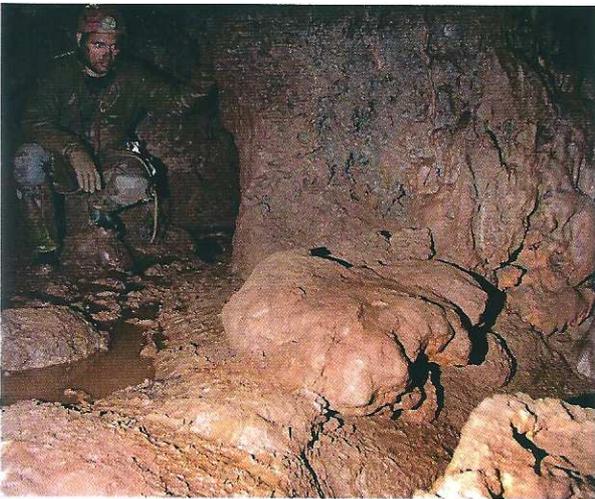


Fig. 5 : Un alignement de grosses pierres en partie détruit fermait la base de la cheminée alimentant en eau les bassins aménagés. Photos Jean-Yves Bigot

Dans la salle située à la base du puits d'entrée, on trouve quelques tessons grossiers très épais (de couleur noir et rouge) qui pourraient évoquer l'activité des résiniers gallo-romains si fréquente sur les causses. Dans un coin de la salle, une coupe naturelle permet d'observer un sol constitué d'environ 15 à 20 cm de charbons de bois (fig. 6).



Fig. 6 : Couche charbonneuse dans la salle d'entrée.

On trouve également des charbons de bois dans les replats des coupoles situées en plafond.

Ce qui montre que ces charbons ont été déposés par l'homme et non pas par des eaux qui les auraient entraînés dans la cavité. Dans l'ensemble, les parois de la cavité sont couvertes d'une suie noire qui atteste sa fréquentation régulière notamment dans la zone de la cheminée qui alimente les bassins (fig. 4).

Des indications approximatives

Tout indique que la cavité était largement ouverte sur l'extérieur et fréquentée par les hommes. D'après Jean-Louis Rocher, Paul Pouget, dit « Paulou » un habitant de St-Pierre-des-Tripiers, avait indiqué à René Poujol (un ancien de l'Alpina) l'existence possible d'une cavité au fond du Sot-de-la-Cure. René avait donné quelques coups de pioche mais avait abandonné, sceptique.

En 1983, l'Alpina de Millau ouvre une étroite fissure ventilée, ne sachant rien des histoires locales qui n'ont été révélées qu'après la découverte de l'aven. Par la suite Paul Pouget (aujourd'hui décédé) a douté que cette cavité ait servi de cave à fromages par ses aïeux, mais sans l'affirmer ni l'infirmier.

Cette grotte à fromages dont le souvenir s'est transmis par la tradition orale pendant plusieurs générations n'a jamais été retrouvée. La cavité nouvellement mise au jour a donc été baptisée « aven de Baume fromagère » dont le nom évoque l'histoire locale... Certes, il n'existe pas de preuve d'une utilisation en cave à fromages ; toutefois, il est probable que la cavité a été utilisée (grotte-citerne) par les hommes depuis des temps très anciens (Néolithique).

Le mur de soutènement

Le clou de la visite de l'aven de Baume fromagère est le mur de soutènement visible seulement depuis l'intérieur de la grotte. Ce mur fermait totalement la cavité dont l'entrée a été condamnée.

C'est l'élargissement d'une étroite fissure qui a permis d'accéder de nouveau à la cavité. Le trou actuel creusé en roche (fig. 7) ne correspond pas à l'entrée naturelle qui a été totalement obstruée par le mur de soutènement.

Ce mur d'environ 6 à 7 m de hauteur est remarquablement bien conservé ; il est fait de pierres sèches montées sans mortier (fig. 8). La facture du mur de soutènement n'a rien à voir

avec celle des murs-barrages situés un peu plus bas (probablement d'âge préhistorique). Là, les appareils sont plus petits. Le mur de soutènement présente un fruit et repose sur une assise de gros blocs qui correspond à l'ébouilissement naturel de l'ancien porche qui s'ouvrait sur l'extérieur depuis le fond de la doline. Le mur n'est là que pour combler l'entrée de la cavité tout en utilisant le minimum de matériaux. Le but ultime étant de rendre plat le fond de la doline afin de le cultiver. L'aménagement de la doline est parfait, car le mur n'a pas cédé sous la pression du remblai. La doline ne présente d'ailleurs aucun indice de l'existence d'une grotte à cet endroit.



Fig. 7 : L'entrée actuelle de l'aven de Baume fromagère est une étroite fissure qui débouche au sommet d'une salle.

Les motifs d'un tel aménagement

Le mur de soutènement a été construit en ne ménageant aucun accès à la cavité... Il faut croire que les raisons qui ont présidé à sa fermeture n'attribuaient aucune valeur à la grotte.

En effet, les trous ou pertes situés en plein champ à la surface des causses ont parfois été perçus comme des « défauts de conception ». L'homme s'est alors mis à aménager les points bas des dolines en nivelant le fond des dépressions. Épierrant les champs et construisant des « faïsses » ou « bancels » (terrasses), il a ainsi pu accroître la surface cultivable et s'accommoder de la pente du terrain. Il fut un temps où l'homme ne pensait qu'à augmenter la surface des terres cultivables pour nourrir plus de bouches. Ce n'est pas la première fois que l'homme sacrifie la caverne pour une bande de terre ; la grotte n°2 de l'Euzière (Gornières, Hérault) possède un mur qui soutient une étroite terrasse

et en condamne l'accès. Il faut des conditions très particulières pour que s'opère un tel changement dans les mentalités. Car la grotte a toujours constitué une ressource pour l'homme (eau, climatisation naturelle, stockage, etc.) et il est dommage de s'en priver. On sait que la surpopulation des campagnes au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle a eu pour conséquence la construction de murs et terrasses dans des lieux très improbables. Puis au XX^e siècle, la nature a repris ses droits et les terrasses aménagées ont disparu sous la végétation.

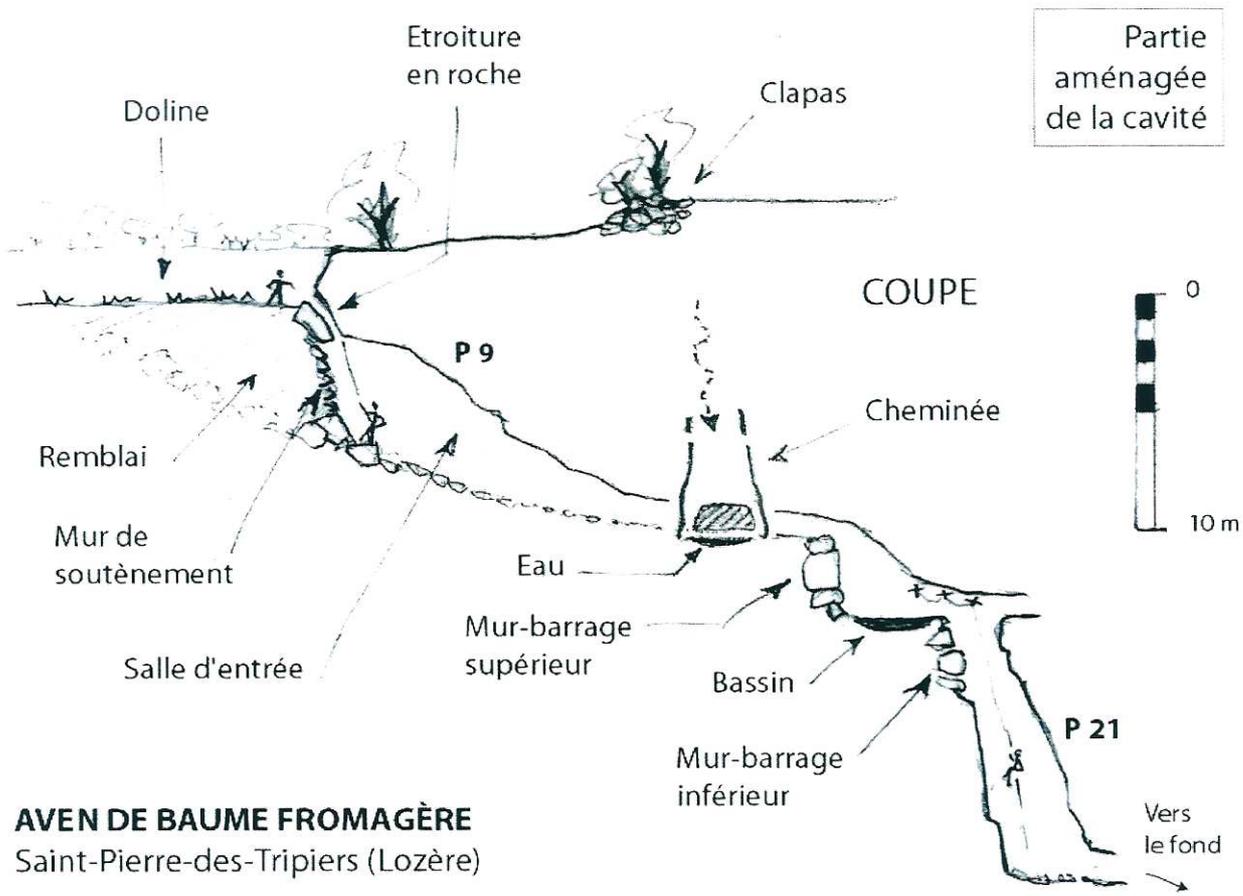


Fig. 8 : Le mur de soutènement seulement visible depuis l'intérieur de la grotte. Photos Jean-Yves Bigot

Dans les Cévennes, la population recensée a atteint un pic entre 1851 et 1861. On peut imaginer que la construction du mur dans l'aven de Baume fromagère date de cette période de surpopulation des campagnes.

Ainsi, il est possible que le souvenir de l'existence d'une grotte à fromages ait perduré et se soit transmis de génération en génération jusqu'à Paul Pouget. L'aven de Baume fromagère est peut être la cavité signalée par l'aïeul de Paul Pouget, mais peut aussi correspondre à une autre cavité encore inconnue. En effet, sur la même commune de Saint-Pierre-des-Tripriers, l'aven d'Agoubel présente la même condamnation (dalle fermant une entrée verticale). L'aven était situé sur le bord d'une doline à fond plat et son entrée avait été recouverte de terre ; il a été découvert et désobstrué dans les années 80 également.

Ainsi, toutes les dolines à fond plat sont suspectes, car elles présentent des profils en désaccord total avec leurs fonctions naturelles (pertes, gouffres). Il faut peut-être voir dans la morphologie des dolines la marque de fabrique de l'homme qui cherche à survivre.



AVEN DE BAUME FROMAGÈRE
Saint-Pierre-des-Tripiers (Lozère)

Fig.9 : Croquis de la partie aménagée (coupe)

Texte et photos : Jean-Yves Bigot



Le groupe des 5 qui ont pu franchir tous les obstacles et aller au fond déposer le colorant.

Photo Jean-Yves Bigot

Baume fromagère - Compléments de Daniel André

« J'ai visité cette cavité le 3 décembre 1989 avec Christine Rougeron, Monique Puel-André et Marc Sahuquet ; nous n'avons pas dépassé la cote -90 m, préférant nous arrêter en raison des « hostilités » des parties étroites.

Bien avant que l'Alpina n'ouvre l'entrée de cet aven, j'y avais été conduit par Paul Pouget, aujourd'hui décédé, plus connu localement sous le surnom de « Poulou ». C'était après la parution de « Spéléo Causse Méjean », sans doute en 1982. Cette personne m'avait déjà montré l'aven du Mont-Buisson n°2. Poulou m'avait amené à l'emplacement de trois « avens » que son aïeul aurait un jour bouchés ; il avait eu quelques difficultés pour retrouver leur emplacement, probablement indiqué dans son enfance par ledit aïeul ; cependant je m'aperçus de la possible véracité de ses dires par la présence d'un bloc de calcite au lieu-dit « les Groles ». A vrai dire, je ne crus pas cet homme. J'eus grand tort de ne pas lui accorder plus de crédit car, peu de temps après, l'Alpina de Millau dépista ces mêmes orifices, réduits à l'état de simples fentes où s'échappait du courant d'air, ce qui lui permit d'accéder dans les cavités de Baume-Fromagère et d'Agoubel et des Combas ! Poulou ne m'avait donc pas abusé. Si je l'avais cru, le Spéléo-Club de Meyrueis de l'époque aurait réalisé de bien belles premières ... Lors d'une visite récente à l'orifice, pour le positionner avec un GPS (27 janvier 2008), j'ai récolté, à moins de dix mètres à l'est, dans une cuvette creusée récemment par un engin agricole, plusieurs gros fragments d'épaisses urnes à résine gallo-romaines ; la plupart faisaient partie de bords. Il y avait donc eu là implantation d'un atelier de résiniers (ou de plusieurs), ce qui ne manque pas d'être intéressant par rapport au mur en gros appareil qui a été observé dans la cavité. J'ai dit plus haut (en 1992) que je ne croyais pas que ce mur était subactuel, en liaison avec le nom de la doline (« Baume Fromagère ») ; en clair, je ne pensais pas que l'aven lui-même ait jamais dû servir de cave à fromages. La présence de ces vestiges permet d'envisager une clôture de l'aven par les gallo-romains, ceci dans ce qui était à l'époque une profonde doline prolongée par une grotte. Cette muraille pouvait faire partie d'une construction en liaison avec les activités industrielles des gallo-romains.

Depuis lors, en deux millénaires, le sable dolomitique a migré par solifluxion depuis les champs vers cette doline, qui en est leur point bas ; à cause de la construction formant barrage, les sédiments s'y sont accumulés sur neuf mètres de hauteur, alors qu'auparavant ils devaient être acheminés dans les profondeurs de l'aven, puis, sans doute, disparaître dans un collecteur. Il serait sans doute bien intéressant de procéder à des fouilles profondes dans cette doline »

Extrait de « *Grands Causses des Ténèbres* », 2008

Daniel André, après avoir lu l'article en préparation de Jean-Yves Bigot, a appris ce qu'il n'avait pas vu lors de sa visite de 1989, à savoir qu'il y avait dans la cavité des retenues d'eau artificielles ; l'aven de Baume-Fromagère (fausse appellation finalement) avait en conséquence, comme l'affirme Bigot, été une grotte-citerne préhistorique, avec une ample ouverture.

Le mur fermant la cavité ne peut pas être préhistorique ; comment imaginer qu'ayant fermé la galerie les préhistoriques pouvaient aller quotidiennement chercher de l'eau ! Comme ce mur ferme entièrement l'entrée originelle, sans livrer la moindre ouverture, il est très probable que son rôle était, durant l'époque gallo-romaine, l'équivalent de celui qu'avaient les murs des maisons appelées « clèdes » dans les Cévennes ; c'est-à-dire, le rôle de permettre la filtration de l'air (ici venu des profondeurs) pour permettre une aération calibrée des probables multiples urnes inférieures à résine (enfouies dans de la blocaille non liée avec de la terre, ce pour les maintenir droites et leur permettre de retenir les urnes supérieures qui les coiffaient, mais aussi de laisser passer l'aération). Les gallo-romains du secteur n'avaient plus besoin de « grottes-citernes » : ils creusaient des puits (il y en avait un près de la Viale). Des fouilles archéologiques seraient ici très instructives à entreprendre. Cette situation est intéressante car elle donne les informations sur des situations semblables dans maintes dolines où l'on rencontre des débris d'urnes à résine. Il est bien possible que dans bien des cas, il y ait dans le sous-sol une cavité qui libérait jadis un courant d'air, un trou soufleur ... ou une cavité pénétrable !

Daniel André, 2017